

International

L'INITIATIVE DE TRUMP POUR LA BANDE DE GAZA : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Ofer Guterman, Tamir Hayman

01/10/2025

L'initiative de Trump pour la bande de Gaza crée-t-elle de nouvelles opportunités pour Israël de transformer la réalité sécuritaire et politique ? Dans cette note, Tamir Hayman, directeur de l'Institute for National Security Studies (INSS)¹, et Ofer Guterman², chercheur principal au sein du programme de recherche « From Conflict to Agreements » de l'INSS, analysent les défis qui pourraient se présenter sur sa route³.

L'initiative du président Trump pour la bande de Gaza, qui a reçu le soutien du Premier ministre Benjamin Netanyahu ainsi que celui des États arabes, représente une tentative importante de briser l'impasse dans laquelle Israël s'est retrouvé dans sa guerre contre le Hamas et de passer d'un cadre de confrontation bilatérale à un processus multilatéral impliquant les États-Unis et les pays arabes. L'initiative témoigne également d'une intention bienvenue de combiner l'action politique et l'action militaire – à travers la reconstruction de la bande de Gaza et la mise en place d'une alternative gouvernementale et idéologique au Hamas – en tant que composantes essentielles d'une stratégie multidimensionnelle visant à éradiquer l'organisation. Cette initiative est positive pour Israël, surtout si le Hamas l'accepte, mais également dans le scénario le plus probable, où il la rejette. Toutefois, la concrétisation des opportunités qu'elle recèle dépend de l'engagement sincère et à long terme d'Israël, non seulement à poursuivre l'affaiblissement militaire du Hamas, mais aussi à agir en faveur de la reconstruction civile et d'une solution politique pour la bande de Gaza et la question palestinienne dans son ensemble.

Le 29 septembre 2025, la Maison-Blanche a publié **l'initiative en vingt points du président Trump** visant à mettre fin aux combats dans la bande de Gaza et à façonner une nouvelle réalité de stabilité et de reconstruction pour « l'après-guerre ». Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a annoncé son accord de principe avec ce plan, et plusieurs dirigeants arabes et musulmans, notamment en Égypte et aux Émirats arabes unis, ont également exprimé leur soutien à cette initiative. Le Hamas n'a pas encore répondu officiellement, mais, compte tenu des réactions

négatives du Jihad islamique palestinien et des Houthis, qui ont qualifié cette initiative de manigance américano-israélienne visant à maintenir le contrôle sur la bande de Gaza, il est raisonnable de supposer que le Hamas refusera le plan.

Dans l'immédiat, le plan stipule qu'une fois l'accord accepté par les parties, la guerre cessera, Israël entamera un retrait progressif et tous les otages seront libérés dans les soixante-douze heures. Parallèlement, une libération massive de prisonniers aura lieu, des corps palestiniens seront rendus, et les membres du Hamas qui le souhaitent pourront bénéficier d'une amnistie ou d'un passage sûr vers les pays d'accueil. L'aide humanitaire sera considérablement augmentée et gérée par l'Organisation des Nations unies (ONU), le Croissant-Rouge et d'autres acteurs internationaux, tandis que les infrastructures vitales seront restaurées et les décombres déblayés. Parallèlement, un gouvernement technocratique palestinien provisoire sera mis en place sous la supervision d'un cadre international (le « Conseil de paix »), présidé par le président Trump lui-même. Cet organe sera chargé d'élaborer des programmes de reconstruction et d'obtenir des fonds pour leur mise en œuvre jusqu'à ce que les réformes de l'Autorité palestinienne (AP) soient achevées, ce qui lui permettra d'assumer la responsabilité de la bande de Gaza.

À moyen et long terme, l'initiative définit les contours d'un nouveau cadre sécuritaire, économique et politique pour la bande de Gaza. Le Hamas sera exclu du gouvernement, contraint de remettre ses armes, et son infrastructure militaire sera démantelée. Une force internationale de stabilisation, en coopération avec les États-Unis et les partenaires régionaux, sera mise en place pour superviser la collecte des armes du Hamas, la démilitarisation de la bande de Gaza et la formation d'une force de police palestinienne.

Israël s'engage à ne pas occuper ni annexer la bande de Gaza et se retirera partiellement du territoire : un premier retrait vers une ligne plus en retrait lors de la libération des otages, puis un second retrait vers les zones frontalières, effectué progressivement et en fonction de l'avancement du processus de démilitarisation. Dans tous les cas, Israël conservera un contrôle à long terme sur le périmètre bordant la frontière et le corridor de Philadelphie.

Parallèlement, un programme de reconstruction économique sera lancé, comprenant une zone commerciale spéciale, des investissements internationaux et des emplois locaux, ainsi qu'un processus de déradicalisation et un dialogue interreligieux. À mesure que la reconstruction de la bande de Gaza progressera et que les réformes de l'Autorité palestinienne avanceront, les conditions seront réunies pour ouvrir une perspective politique vers un État palestinien, accompagnée d'un dialogue direct entre Israël et les Palestiniens.

Si le Hamas retarde ou rejette la proposition, les dispositions ci-dessus seront mises en œuvre dans les zones débarrassées de sa présence, que l'armée israélienne transférera progressivement à la force internationale de stabilisation. Cette clause souligne la possibilité d'une mise en œuvre partielle et progressive de l'initiative, même si le Hamas ne l'accepte pas : les processus de reconstruction commenceraient dans les zones débarrassées du Hamas, tandis que, dans les zones non encore débarrassées, l'armée israélienne continuerait à mener des opérations intensives.

Ce qui suit est une analyse préliminaire de l'initiative de Trump, soulignant ses avantages et ses opportunités pour Israël, ainsi que ses risques et ses points faibles.

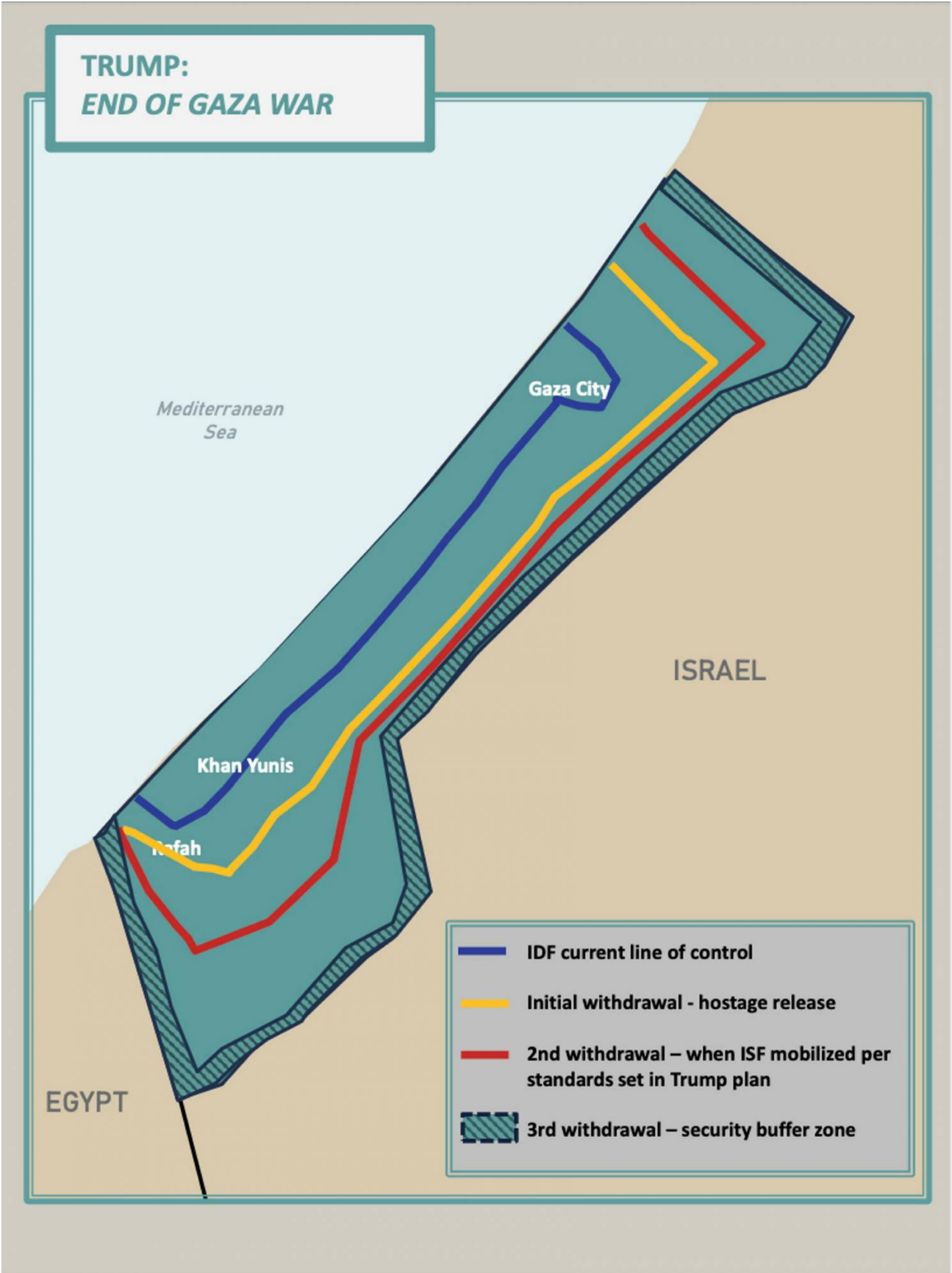
Les opportunités

Tout d'abord, le plan adopte les principes fondamentaux d'Israël : la libération immédiate de tous les otages, l'exclusion totale du Hamas du pouvoir, la démilitarisation de la bande de Gaza, la primauté de la responsabilité d'Israël en matière de sécurité et la présence continue de l'armée israélienne le long des frontières (le périmètre et le corridor de Philadelphie).

Le principe d'une administration technocratique palestinienne sous supervision internationale est correct sur le fond. Le libellé officiel la définit comme une entité apolitique (conformément à la demande de Netanyahu d'une gouvernance palestinienne qui ne soit « ni le Hamas ni l'Autorité palestinienne »), mais, dans la pratique, cette administration maintiendra probablement un lien avec l'Autorité palestinienne, comme l'exigent les États arabes. Cela se traduira au moins par la composition de son personnel (on en trouve un indice dans la clause 8, selon laquelle le passage de Rafah sera ouvert et géré selon le mécanisme mis en place en janvier 2025, qui était, dans la pratique, opéré par du personnel de l'Autorité palestinienne. On sait également que certaines des personnes pressenties pour diriger l'administration locale, notamment la nouvelle force de police, sont issues des rangs du Fatah et de l'Autorité palestinienne).

Selon les informations relayées par les médias, il semble que le mandat de l'administration technocratique pourrait s'étendre sur plusieurs années. Quoi qu'il en soit, il est important de souligner que le transfert de responsabilité et d'autorité de l'administration technocratique à l'Autorité palestinienne n'interviendra qu'après des réformes significatives au sein de cette dernière, et non selon un calendrier rigide (contrairement à l'initiative égyptienne, qui proposait que l'administration technocratique fonctionne pendant six mois avant de transférer le pouvoir à l'Autorité palestinienne).

Sur le plan sécuritaire, le principe d'un retrait progressif d'Israël peut contribuer à maintenir le contrôle à long terme de l'armée israélienne sur des points clés, en particulier toutes les zones frontalières avec la bande de Gaza (périmètre du corridor de Philadelphie), en tant que « glacis » pour protéger les communautés du Néguev occidental et empêcher la contrebande d'armes à travers la péninsule du Sinaï. De plus, si le Hamas rejette l'accord, l'initiative, comme indiqué, accorde à Israël la liberté de continuer à déployer l'armée israélienne pour libérer les zones sous le contrôle du Hamas, tout en faisant progresser les processus de stabilisation politique, sécuritaire et civile dans les zones débarrassées du Hamas.



Sur le plan politique et civil, l'initiative reflète la reconnaissance de la nécessité d'une reconstruction combinée du système politique et gouvernemental, des systèmes vitaux (infrastructures et économie), ainsi que de la société palestinienne débarrassée de ses idées extrémistes dominantes (déradicalisation). Il s'agit là de fondements indispensables pour créer une voie de transformation matérielle et idéologique qui contribuera à la stabilité de la bande de Gaza et réduira les motivations à recourir à la violence et aux visions extrémistes du monde.

La proposition considère dans ses clauses finales que si les dispositions précédentes sont mises en œuvre, y compris les réformes profondes de l'Autorité palestinienne et la reconstruction de la bande de Gaza, les conditions seront réunies pour « une voie crédible vers un État palestinien ». Il s'agit d'une définition positive, qui concilie la nécessité d'inciter les Palestiniens à adopter une approche politique plus modérée et orientée vers la paix, tout en préservant la responsabilité d'Israël en matière de sécurité et en empêchant le transfert de pouvoirs souverains aux Palestiniens tant qu'ils n'auront pas changé leur approche fondamentale du conflit avec Israël.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Les risques et faiblesses

Outre ses avantages, la proposition américaine comporte également des lacunes et des points faibles au regard des intérêts d'Israël.

Tout d'abord, il est probable que le Hamas ait du mal à accepter le plan dans sa forme actuelle, ce qui perpétuera l'impasse concernant la libération des otages. Ensuite, le plan comporte des lacunes sur le plan sécuritaire. Accorder l'amnistie aux membres du Hamas qui s'engagent à ne pas retourner au terrorisme est une « pilule difficile à avaler », ne serait-ce que pour des raisons émotionnelles (car d'un point de vue sécuritaire, tant qu'ils resteront dans la bande de Gaza, Israël conservera le droit de les frapper s'ils reprennent leurs activités terroristes). Plus problématique encore est l'acceptation de l'idée que les membres du Hamas puissent émigrer vers un autre pays s'ils le souhaitent, car ils pourraient alors continuer à opérer au sein de l'organisation et contre Israël. Il s'agit toutefois d'une concession raisonnable, conforme aux modèles internationaux

connus pour démanteler les groupes extrémistes.

Le problème central réside dans l'absence d'un mécanisme clair pour le démantèlement complet du Hamas et la démilitarisation de la bande de Gaza, qui doit inclure une solution à la question des tunnels et des autres groupes armés. Il est évident que la force internationale de stabilisation, ainsi que la force de sécurité locale qui sera mise en place sur le modèle des services de sécurité de l'Autorité palestinienne, ne pourront pas – et ne voudront probablement pas non plus – affronter directement et pleinement le Hamas (tout au plus mèneront-elles des actions ponctuelles ou des opérations de soutien). En outre, la proposition américaine laisse des questions en suspens concernant la portée et le calendrier du retrait de l'armée israélienne par rapport au degré de démilitarisation.

Une autre clause de la proposition de l'administration américaine qui nécessite des éclaircissements concerne l'aide humanitaire qui, selon le libellé publié dans les médias, sera distribuée par l'ONU et le Croissant-Rouge, ainsi que par d'autres organisations internationales sans lien avec Israël ou le Hamas. Il est d'une importance historique d'insister pour que l'UNRWA⁴ ne continue pas à faire partie des mécanismes de l'ONU opérant dans la bande de Gaza, non seulement en raison de l'exploitation intensive qu'en fait le Hamas, mais aussi parce que l'agence sert, dans la pratique, de mécanisme pour préserver et cultiver la conscience palestinienne du statut de réfugié et du droit au retour.

Conclusion

L'initiative de Trump (et ce n'est pas un hasard) ressemble aux initiatives arabes présentées depuis le début de l'année, allant de l'initiative égyptienne (février 2025) à l'initiative franco-saoudienne (juillet 2025). Ses principaux points sont l'acceptation de l'exigence israélienne que tous les otages soient libérés, l'exclusion du Hamas du pouvoir et la démilitarisation de la bande de Gaza ; le lancement de processus de reconstruction par le biais d'une administration palestinienne locale liée à l'Autorité palestinienne ; et un engagement déclaratif en faveur de l'indépendance palestinienne (sous réserve que les Palestiniens mettent en œuvre des réformes dans la bande de Gaza et au sein de l'Autorité palestinienne), qui permettrait de revenir sur la voie de l'élargissement des accords de normalisation entre Israël et les États arabes.

Le principe le plus significatif et le plus important du plan de Trump (similaire à la recommandation formulée à plusieurs reprises par l'INSS) est le changement de paradigme que constitue le passage d'un affrontement bilatéral entre Israël et le Hamas à une prise de décision multilatérale sur l'avenir de la bande de Gaza (principalement entre Israël, les États-Unis et les États arabes), en contournant

le Hamas et en combinant l'action militaire et l'action politique. À cet égard, Israël a accédé aux exigences politiques fixées par les États arabes comme condition à leur participation aux efforts de stabilisation civile et à leur soutien à la liberté d'action militaire d'Israël : la reconnaissance par Israël du droit national des Palestiniens à créer un État et l'engagement de s'abstenir de toute occupation permanente et annexion de la bande de Gaza.

Les États arabes, en soutenant l'initiative de Trump, ont accepté la demande d'Israël de conserver sa liberté d'action pour continuer à affaiblir le Hamas et de conditionner l'ampleur du retrait de l'armée israélienne à celle de la démilitarisation du territoire.

En outre, la clause 17 du plan stipule que, même si le Hamas refuse l'initiative, il sera toujours possible de commencer à mettre en place un cadre alternatif de gouvernance et à faire avancer les processus de reconstruction dans les zones débarrassées du Hamas, tandis que l'armée israélienne continuera ses opérations pour éliminer la présence militaire du Hamas dans les parties restantes de la bande de Gaza.

En supposant, comme cela semble probable, que le Hamas rejette le plan de Trump (soit catégoriquement, soit en l'acceptant sous certaines conditions), l'initiative ne conduira pas à la libération des otages et ne présente pas non plus de mécanisme efficace pour désarmer le Hamas et démilitariser la bande de Gaza par le biais de forces non israéliennes. Elle crée toutefois les conditions permettant à Israël de retrouver sa légitimité interne et externe pour poursuivre son action militaire contre le Hamas, tout en commençant à mettre en place une alternative politique et idéologique à son régime dans la bande de Gaza.

Le passage à une stratégie israélienne plus juste et plus avisée contre l'organisation – multilatérale et attentive aux besoins des États arabes, combinant des efforts politiques et civils à l'effort militaire – pourrait, pour la première fois, créer de réelles conditions de pression sur l'organisation afin qu'elle assouplisse ses conditions pour mettre fin à la guerre et restituer les otages. Dans le même temps, cette stratégie rouvre la porte à l'élargissement des accords d'Abraham et à la promotion des processus de normalisation d'Israël dans la région.

Néanmoins, tirer parti des opportunités inhérentes au plan de Trump dépend de l'engagement sincère et à long terme d'Israël, non seulement à poursuivre l'affaiblissement militaire du Hamas, mais aussi à agir en faveur de la reconstruction civile et d'une solution politique pour la bande de Gaza et pour la question palestinienne dans son ensemble.

1. Tamir Hayman est directeur général de l'Institut d'études sur la sécurité nationale (INSS). Avant de rejoindre l'INSS, le

- général de division (de réserve) Hayman a été chef de la direction du renseignement de l'armée israélienne de 2018 à 2021.
2. Dr Ofer Guterman est chercheur principal dans le cadre du programme de recherche « From Conflict to Agreements » à l'Institut d'études de sécurité nationale (INSS). Il occupe également le poste de chercheur principal à l'Institut de recherche sur la méthodologie du renseignement (IRMI).
 3. L'INSS est le principal *think tank* dédié aux questions diplomatiques, stratégiques et militaires d'Israël. Dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès, **ses notes** sont régulièrement traduites et publiées sur notre site afin d'éclairer nos lecteurs sur l'état des réflexions en cours à Jérusalem.
 4. Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.